MS 165

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

POST TENEBRAS LUX

165

ARRÊTÉ

relatif au classement des parcelles 1671, 1672 et 5626, flle 42, du cadastre de la commune de Satigny, et des bâtiments 193, 194 et 194 ter, sis sur les dites parcelles propriété de Mme Marguerite Clémenti-Diodati

Du 31 janvier 1961

LE CONSEIL D'ÉTAT

vu la loi sur la conservation des monuments et la protection des sites, du 19 juin 1920;

vu le règlement d'application de la dite loi, du 25 avril 1921;

vu le préavis de la commission plénière pour la conservation des monuments et la protection des sites, en date du 25 mars 1960, demandant le classement de cette propriété;

vu l'avis adressé à Mme M. Clémenti-Diodati, en date du 3 mai 1960 et à elle régulièrement notifié en conformité de l'art. 8 du règlement visé ci-dessus;

vu le procès-verbal de comparution dressé le 15 juin 1960, aux termes duquel la propriétaire réserve sa décision jusqu'à examen des lieux par la commission;

vu le procès-verbal de comparution dressé le 9 novembre 1960, aux termes duquel Mme Clémenti-Diodati a déclaré être d'accord avec le classement proposé après avoir vu le plan portant le no 24690/535, lequel fixe le périmètre à classer;

considérant qu'il convient en conséquence de classer la propriété de Mme Clémenti, comprenant les parcelles 1671, 1672 et 5626, feuille 42, du cadastre de la commune de Satigny, et des bâtiments 193, 194 et 194 ter, sis sur les dites parcelles, en raison de son intérêt esthétique,

ARRETE :

Les parcelles nos 1671, 1672 et 5626, feuille 42, du cadastre de la commune de Satigny et les bâtiments 193, 194 et 194 ter, reposant sur les dites parcelles sont classées au sens de la loi du 19 juin 1920, selon le plan no 24690/ 535 annexé.

Communiqué à :

Travaux 3 ex.
Sautier 2 ex.

Certifié conforme
Le chancelier d'Etat :

F. Combe

CONSEIL D'ETAT
REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

2.16 - 10.000 - XI. 60 - G. S.

24690 535

SATIGNY

CLASSEMENT DES PARCELLES (Fle. 42 / 7. 15) 1671-1672-5626

ÉCHELLE 1 : 2500

LÉGENDE

partie classée

bâtiments classés

ARRÊTÉ DU 31 JANVIER 1961

Département des travaux publics
Service d'urbanisme 15. 12. 1960

165

